

VIE PROFESSIONNELLE



## DEVIS CONVENTIONNEL

### La CNSD fait de la pédagogie, la FSDL coiffe son « bonnet blanc »

**Le devis conventionnel inclus dans l'avenant n° 2 publié au Journal officiel du 31 juillet 2012 est applicable depuis cette date.** Ce devis, rappelons-le, ventile les honoraires prothétiques en trois postes: prix de vente (coût d'élaboration de la prothèse), charges de structure (fonctionnement du cabinet) et prestation de soins (honoraires). Le calcul de ces différentes composantes est effectué à partir des données individuelles de la déclaration fiscale 2035 (BNC) avec un tableau

de correspondance pour les SEL (lire ID n° 39). Les pouvoirs publics ont accordé un délai à la profession pour appliquer ce devis, le temps que les éditeurs de logiciels l'intègrent à leurs outils. C'est fait pour une bonne partie d'entre eux depuis la rentrée 2013. Ce devis doit donc être rapidement mis en œuvre dans les cabinets, d'autant que la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a lancé des contrôles sur son application effective début octobre. Pour aider les praticiens, la CNSD publie sur son site internet ([www.cnsd.fr](http://www.cnsd.fr)) un dossier complet sur ce sujet avec notamment une série de questions/réponses pratiques. Ce devis conventionnel est pour la FSDL la « goutte d'eau qui fait déborder le vase », selon son président Patrick Solera. « Cette usine à gaz technocratique inapplicable vient couronner toute une série de mauvais coups pour la profession, constate-t-il: la proposition de loi Le Roux autorisant les réseaux de soins pour les mutuelles, les attaques de Santéclair contre les praticiens, la hausse programmée de la cotisation foncière des entreprises (CFE, ex-taxe professionnelle), l'avenant n° 3, la charte des bonnes pratiques entre la CNSD et les complémentaires... Nous n'appelons pas à boycotter ce devis, c'est la loi. Mais sa mise en route conviendrait mieux avec l'application au 1<sup>er</sup> juin de la CCAM et pour le moment il ne s'applique pas aux centres de santé alors que l'avenant le prévoit expressément. » Le syndicat monte une opération « Bonnet Blanc » à l'ADF. Il invite les praticiens à exprimer leur « ras-le-bol d'être pris pour des pigeons ou des moutons » en se coiffant d'un bonnet blanc à retirer sur son stand.

STAND ADF 2013  
NIVEAU 3 STAND M21

**Carestream**  
DENTAL

## LES PATIENTS NE SONT PAS PATIENTS

LA PROTHÈSE AU CABINET EN **UNE SEULE VISITE EST POSSIBLE ET ACCESSIBLE**

— BIENVENUE **DANS LA NOUVELLE REALITE** —

Nos nouvelles solutions CAD/CAM rendent votre travail plus intuitif, plus facile, plus flexible : vous travaillez simplement mieux.

NUMÉRISER

MODÉLISER

USINER

Grâce à CS Solutions, vous traiterez davantage de procédures tout en diminuant le nombre d'étapes, et cela au sein même de votre cabinet. En rationalisant l'acte prothétique, ces innovations réduisent leur lourdeur en 3 phases intuitives, logiques et simples.

Découvrez CS Solutions sur [www.carestreamdental.fr](http://www.carestreamdental.fr) ou venez nous rencontrer sur le stand M21, niveau 3 aux **ADF 2013** à Paris du 27 au 30 novembre.

© Carestream Health, Inc. 2013.

**La fac de Rouen délocalise au Havre**

Une antenne de la première année commune aux études de santé (PACES) de Rouen sera ouverte dans les locaux de la faculté du Havre à la rentrée universitaire 2014. Une convention a été signée le 8 novembre. Deux amphithéâtres de 250 et de 500 places seront équipés pour la vidéo-transmission et une section dédiée à la médecine, la chirurgie dentaire, la pharmacie et la maïeutique sera ouverte au sein de la bibliothèque universitaire du Havre. Objectif pour l'agglomération havraise: « Susciter davantage de vocations auprès des lycéens pour les métiers de la santé. » La ville a déjà ouvert en 2012 un centre de soins dentaires qui fonctionne en partie avec des étudiants de la faculté de Lille en fin de cursus.